LA Gazette PERPEZACOISE

N° 18 • MARS 2022

MAIRIE

Tél. : 05 55 25 11 42 - Fax : 05 55 25 96 41 - mairie.perpezac@orange.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h30
de 13h30 à 17h

PERMANENCES 2022

Les élus seront à votre écoute à la mairie
le 1er samedi de chaque mois de 9h30 à 11h30

Prochaine permanence : 7 mai

ÉTAT CIVIL

Naissances

Adrien, Florian, Alain BONNET
né le 16 mars 2022 à Brive-la-Gaillarde,
de Florian BONNET et Kelly JACQUET
domiciliés route de Berquedioude.

Iris CARRIAC
née le 27 mars 2022 à Brive-la-Gaillarde,
de Antoine CARRIAC et Chloé NARDI
domiciliés impasse de La Contie.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 16 mars 2022

1 / MEDECINE PREVENTIVE

Madame le Maire expose au conseil municipal que les collectivités territoriales et les établissements publics doivent disposer pour leurs agents, titulaires ou non, d'un service de médecine préventive, soit en créant leur propre service, soit en adhérant à la médecine du travail ou assimilés, à un service commun à plusieurs employeurs publics ou au service créé par le centre de gestion en vertu de l'article 108-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée.
A cette fin, le Centre de Gestion de la Corrèze (CDG 19) a établi une convention avec les services de l'Association inter-entreprises de Santé au Travail de la Corrèze (AIST 19).

Le Conseil Municipal, à l' unanimité, décide d'adhérer au service de médecine préventive tel que proposé par le CDG19, et autorise Madame le Maire à signer la convention avec le CDG 19 conclue à compter du 1er janvier 2022 pour une durée d'un an renouvelable 3 fois par tacite reconduction, ainsi que les éventuels avenants y afférents.

2 / PARTICIPATION FISCALISÉE AUX DÉPENSES DES SYNDICATS DE COMMUNES 2022

Madame le Maire indique au conseil municipal que la participation de la commune de Perpezac le Blanc aux dépenses de fonctionnement de la Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze s'élève à 3 602.24 € au titre de l'année 2022. Conformément à l'article L 5212-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune doit donner son accord sur le montant de sa participation sur la somme fixée par le syndicat et faire connaître son choix sur le mode de paiement.

Le Conseil Municipal donne à l'unanimité son accord sur le montant de la participation, soit 3 602.24 €, et choisit comme mode de paiement la mise en recouvrement direct par les services fiscaux auprès des administrés.

3 / AVANCE PARTICIPATION SIVOM 20%

Madame le Maire informe le conseil municipal que lors du Comité Syndical du SIVOM d'AYEN du 07 mars 2022, les élus ont accepté de faire une avance sur la participation 2022. Pour rappel, le SIVOM d'AYEN ne fonctionne que grâce aux participations des communes versées après le vote de leur budget.
De plus le SIVOM doit faire face à des dépenses augmentées à cause de la pandémie (achat de produits sanitaires, masques…) et des aides diminuées pour les contrats aidés, ainsi, il est demandé à chaque commune de verser une avance correspondant à 20% de la participation 2022.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de verser une avance de 1193.42 € au SIVOM d'AYEN, correspondant à 20% de la participation 2022, soit 5 967.12 €.

4 / RÉHABILITATION DU LOGEMENT LOCATIF COMMUNAL SITUÉ AU 1ER ÉTAGE DE L'ÉCOLE CÔTÉ DROIT AVEC AMÉLIORATION DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE. DEMANDES DE SUBVENTIONS

Madame le Maire présente au conseil municipal
› Le devis du Bureau d'Etudes **A2L** concernant le diagnostic énergétique pour le logement de droite de l'école qui s'élève à la somme de **250.00 € HT (300,00 € TTC)**.
› Les devis des différents corps de métier (électricité, plomberie, menuiserie, isolation, plâtrerie, peinture) pour les travaux de réfection et d'isolation, qui s'élèvent à la somme totale de **46 766.92 € HT (50 659.19 € TTC).**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :
› décide de faire réaliser le diagnostic énergétique de ce logement, et valide le plan de financement suivant :
- Montant du diagnostic : 300.00 € TTC
- Subvention du Département (80% du montant HT) : 200.00 €
- Fonds propres : 100.00 € TTC

La dépense sera inscrite au Budget Primitif 2022 à l'article .615221

› décide de l'exécution des travaux de réhabilitation du logement et valide le plan de financement suivant :
- Montant de l'opération : 50 659.19 € TTC (46 766.92 € HT)
- Subvention du Département (25% du montant HT) : 11 691.73 €
- Subvention de la CABB au titre du FST : 13 440.00 €
- Subvention de la CABB au titre de l'aide à l'habitat public : 4 500.00 €
- Subvention au titre de la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) : 7 781.81 €
- Reste à la charge de la commune : **13 245.65 € TTC**

La dépense sera inscrite au Budget Primitif 2022 au compte 2313.

5 / ACHAT D'UN DÉSHERBEUR THERMIQUE. DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL.

Ce matériel permettrait de limiter et même supprimer l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts de la commune.
Madame le Maire présente le devis établi par DOUSSAUD EQUIP'JARDIN de BRIVE LA GAILLARDE qui s'élève à la somme de : 2 750.00 € HT (3 300.00 € TTC). Une subvention au Conseil Départemental peut être demandée.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, émet un avis favorable pour l'achat de ce matériel et fixe le plan de financement suivant :
- montant de l'achat : 3 300.00 € TTC (2 750.00 € HT)
- subvention Département (40% du HT) : 1 100.00 €
- reste à la charge de la commune : **2 200.00 € TTC (1 650.00 € HT).**

6 / RELIURE DES REGISTRES D'ÉTAT CIVIL

Madame le Maire expose au conseil municipal la nécessité de relier les registres d'état civil pour la période de 2011 à 2020, soit 3 registres (naissances, mariages, décès). Trois ateliers de relieurs ont été contactés et ont remis un devis :
- LA RELIURE DU LIMOUSIN : montant total 322.83 € TTC
- FABREGUE DUO : montant total 395.82 € TTC
- FRANCE RELIURE : montant total 384.44 € TTC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, choisit LA RELIURE DU LIMOUSIN.
La dépense sera inscrite au Budget Primitif 2022 au compte 6238.

7 / VENTE DU BARNUM

Madame le Maire propose au conseil municipal de vendre le barnum communal pour investir dans un nouvel équipement dont le montage sera beaucoup plus simple lors des diverses manifestations.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de vendre le barnum acquis en 2001 et fixe le prix de vente à 1800 €.
Le produit de cette vente sera reversé à Perpezac Festivités, dans le cadre d'une subvention exceptionnelle pour l'achat d'un nouveau barnum.

Suite page 4

8 / SUPPRESSION DE LA RÉGIE DE RECETTES « PRODUIT DES PHOTOCOPIES, DONS ET DROITS DIVERS »

› Vu l'instruction ministérielle codificatrice n° 06-031-A-B_M du 21 avril 2006 relative aux règles d'organisation, de fonctionnement et de contrôle des régies de recettes, d'avances et recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux,
› Vu l'arrêté du 15/12/1986 instituant une régie de recettes pour l'encaissement des photocopies, des dons, droits divers…

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :
- la suppression de la régie de recettes «produits des photocopies, dons et droits divers »,
- que l'encaisse sera supprimée,
- que la suppression de cette régie prendra effet dès le 31 mars 2022,
- que la secrétaire de mairie et le comptable du Trésor auprès de la commune sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente délibération.

8 Bis / FIXATION DU TARIF DES PHOTOCOPIES POUR LES ASSOCIATIONS

Madame le Maire propose au conseil municipal de fixer les tarifs des photocopies effectuées pour les associations communales.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer le tarif des photocopies des associations de la commune :
- la photocopie A4 à 0.15 €
- la photocopie A3 à 0.30 €

à compter du 1er avril 2022.

Un bilan des photocopies effectuées sera fait le dernier trimestre de chaque année. Un titre sera émis pour chaque association.

QUESTIONS DIVERSES

› Christelle GLATINY agent spécialisée des écoles dans le cadre d'un PEC (Parcours emploi compétences) a pris ses fonctions le 7 mars.
› Conseil d'école le 15/03 à Louignac.

Le compte-rendu est également consultable sur le site Internet de la Commune
www.perpezac-le-blanc.com/compte-rendus-des-reunions-du-conseil-municipal

COMMUNIQUÉ

INSCRIPTIONS A LA MATERNELLE

Les inscriptions à l'école maternelle d'Ayen ont lieu tous les mardis du 2 au 31 mai 2022 pour les enfants nés en 2019 (3 ans).

Rappel *: la scolarisation des enfants devient obligatoire dès l'âge de 3 ans.*

Les enfants de 2 ans (nés avant le 1er septembre 2020) pourront être admis dans la mesure des places disponibles. **Se munir de l'autorisation du Maire de sa commune d'origine, du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.**

Prendre rendez-vous auprès de Mme MEUNIER, directrice :
05 55 25 21 87 (lundi, jeudi, vendredi de 15h à 17h) ou **05 55 25 10 39** (mardi 8h45/17h30)

NOTRE **AVANCÉE**

OPÉRATION D'ENTRETIEN DES FOSSÉS

L'objectif est de maintenir le bon fonctionnement des fossés afin de collecter les eaux de la chaussée et les éloigner du corps de la chaussée. Cela évite la déformation irréversible de nos routes communales au passage des véhicules lourds, les infiltrations d'eau restant la cause principale de la détérioration des chaussées.

L'entreprise Lascaux a effectué le retraçage de 3,7km de fossés sur la commune. 2 secteurs ont fait l'objet de ces travaux :

› ***Route des Soucats, route des Régats et route d'Allogne Pommarel.***

› ***Route de la Garenne et Route de Champagnac.***

ENTRETIEN CHEMIN RURAL « IMPASSE L'ABRI DU VENT »

Début 2021, une réfection partielle de la partie basse du chemin rural « Impasse l'Abri du Vent » avait été réalisée. Compte-tenu de l'état très dégradé du tronçon le plus en déclivité et des difficultés pour les usagers d'utiliser ce chemin avec un véhicule, des travaux supplémentaires ont été entrepris

PROGRAMME DES TRAVAUX DES MOIS DE AVRIL/MAI DE L'AGENT TECHNIQUE

Entretien des espaces verts, nettoyage et fleurissement du bourg, entretien des chemins de randonnée, entretien ponctuel par broyage des accotements dans le rural, préparation fête votive, etc…

CÔTÉ **JARDIN**

Si vous croisez ce ver dans un jardin, ne le touchez pas !!!

Cette espèce de ver à tête plate envahit la France et l'Europe depuis quelques années déjà...

Tout commence par une découverte dans un jardin, chez des particuliers des Pyrénées Atlantiques : des vers étranges avec une tête plate en forme de marteau. Ils envoient les photos et pour certains, des spécimens, à Jean-Lou Justine, parasitologiste et zoologiste français, Professeur au Muséum national d'histoire naturelle à Paris, qui les analyse et **découvre qu'ils contiennent des neurotoxines**. On pense que l'espèce *Humbertium covidum* vient d'Asie et qu'elle peut être envahissante pour l'Europe, explique le chercheur. "Ces espèces sont un danger pour la biodiversité", souligne-t-il, du fait de leur capacité à envahir et erradiquer nos lombrics.
Même s'il est peu probable que vous avaliez le ver, restez prudents, il n'existe pas d'antidote à la tétrodotoxine qu'il peut contenir.

MOMENT **DÉTENTE**

COLORIAGE MAGIQUE DE PÂQUES !

1
2
3
4
5
6
7

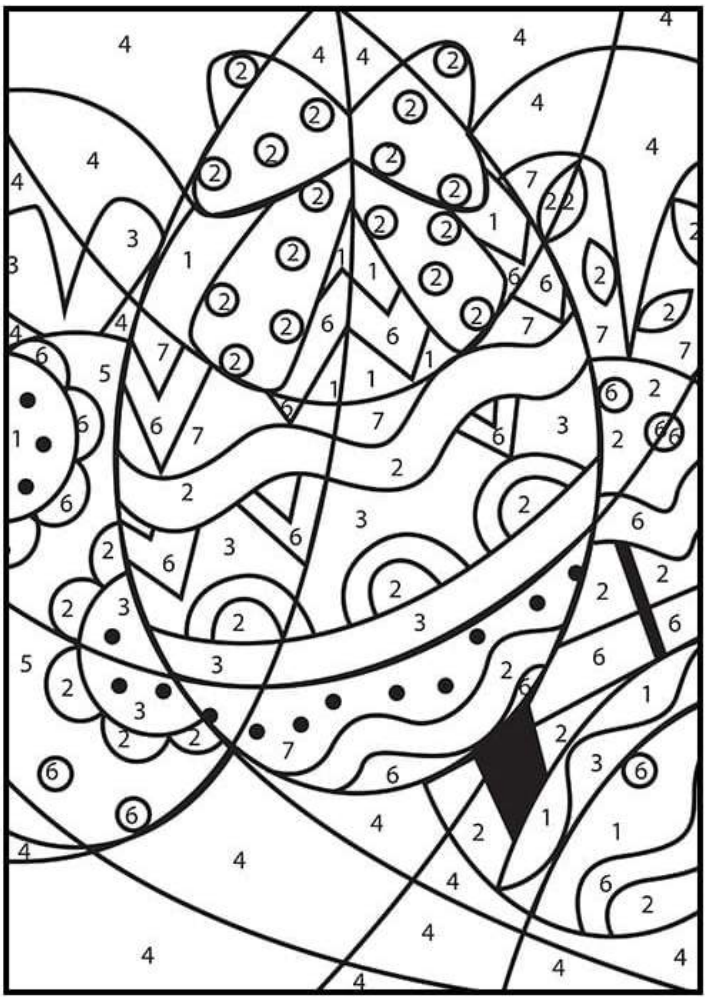

MOTS MÊLÉS DE PÂQUES

LAPIN
POULE
CHOCOLAT
ŒUF
PRINTEMPS
LUNDI
PÂQUES
AVRIL
PANIER
AGNEAU
DIMANCHE
POUSSIN
HERBE
JARDIN
CLOCHES

R	C	D	W	R	C	S	J	P	M	O	K	R	P	A	N	I	E	R	J
Ç	K	I	P	U	Q	X	K	X	O	V	N	V	Ç	C	B	C	H	F	T
I	H	M	V	Ç	E	Ç	I	H	O	T	S	O	K	L	C	H	O	M	B
R	R	A	V	R	I	L	S	W	F	B	G	Ç	H	O	Z	O	B	Z	I
S	V	N	P	D	U	R	W	K	M	G	B	H	B	C	O	C	A	F	O
Z	F	C	A	S	J	N	Z	P	V	T	B	V	L	H	S	O	S	N	Q
U	K	H	Q	P	A	U	D	L	U	N	D	I	J	E	D	L	B	X	E
X	L	E	U	T	R	Q	A	M	L	A	P	I	N	S	X	A	G	T	H
P	Ç	L	E	G	D	X	Ç	S	N	W	Z	H	O	J	Y	T	V	Z	A
P	O	U	S	S	I	N	T	T	Q	Z	A	E	A	G	N	E	A	U	C
O	N	R	S	O	N	S	T	W	M	L	P	R	I	N	T	E	M	P	S
U	I	A	C	O	E	U	F	D	Ç	C	X	B	N	G	J	M	Q	L	R
L	A	E	W	A	X	V	K	W	L	I	I	E	A	G	A	M	E	W	R
E	Z	E	D	E	L	P	U	V	A	S	O	O	A	C	Ç	H	F	T	K
S	N	W	A	H	D	T	G	U	W	Q	O	H	P	H	Ç	T	F	Y	W

MOMENT **RECETTE**

– Pain d'œuf –

Recette proposée par Yvette Labrousse (de Zelida Delgoulet)

INGRÉDIENTS

4 œufs
120 g de sucre
80 g de beurre ramolli
3 c. à soupe de pastis
30 g de levure de boulanger
25 cl de lait
1 pincée de sel
1 kg de farine (approx.)

• Sortir le beurre et préparer la quantité, pour qu'il soit à température

• Battre le sucre et les œufs

• Faire tiédir le lait.

• Dans un bol, émietter la levure, verser un peu de lait tiède afin de la faire fondre, en l'écrasant contre les parois avec une cuillère.

• Ajouter à la préparation sucre-œufs, le beurre coupé en lamelles, le pastis, le lait, la levure, le sel. Remuer et incorporer progressivement la farine, en levant bien le mélange afin d'incorporer de l'air.

• Quand la pâte s'épaissit, pétrir avec les doigts, toujours dans un mouvement qui incorpore de l'air.
La pâte doit être souple, non collante aux doigts.

*

Si cuisson le jour du pétrissage :

• Déposer la pâte en boule préalablement farinée, dans un saladier assez grand, lequel sera recouvert d'un torchon.

• Laisser lever la pâte dans un endroit chaud. Il faut compter au minimum 1 heure et demie.

*

Si cuisson le lendemain :

• Fermer la pâte pétrie, farinée, dans un film alimentaire afin que le dessus ne forme pas de croûte. La tenir au réfrigérateur, dans un saladier, jusqu'à utilisation.

• Le lendemain la sortir du réfrigérateur, retirer le film plastique, la déposer et la recouvrir du torchon mis dans le saladier, comme variante ci-dessus (cuisson le jour du pétrissage). Le temps de lève est rallongé de 3 à 4 heures (variante donnée par Eric le boulanger).

• Pour savoir si la pâte est suffisamment levée, le repère est qu'elle doit pratiquement doubler de volume.

• La pâte ne sera pas repétrie. Une fois cuite elle formera une grosse tourte, donc elle peut être coupée en 2 pour former des boules plus petites ou sous forme de pain long, de couronne.

• La mettre dans un moule à tarte en retournant le torchon. A l'aide d'un couteau bien affuté, couper le dessus, afin que le pain d'œuf n'éclate pas sur le côté.

Chauffer le four à 170°C et une fois enfourné cuire à 160°C
Cuisson : 40 min +/-

Bon appétit !

DU CÔTÉ **DE L'ÉCOLE**

PROJET SUR L' AIR

Dans le cadre de leur projet sur l'existence de l'air et ses différentes utilisations, les élèves ont pu profiter de deux belles journées autour de cette thématique :

• Lundi 11 avril :

Visite guidée du musée de l'aéronautique Aeroscopia à Toulouse sur les origines de l'aviation et les évolutions des avions dans le temps, suivi d'un atelier sur l'existence de l'air, puis **visite du moulin de Gignac** l'après-midi.

Atelier sur l'existence de l'air

Visite du Moulin de Gignac

• Vendredi 15 avril : journée placée sous le thème du cerf-volant.
Ainsi deux intervenants de l'association **Educ'Anim** ont fait découvrir **l'histoire du cerf-volant** et réalisé une **présentation de modèles remarquables**, suivi d'un **atelier de construction** et **mise en vol** l'après-midi.

ACTIVITÉS SPORTIVES

Dans le cadre du programme des activités, les élèves ont participé à un cycle de handball tous les vendredis accompagnés par Guillaume, entraîneur au club d'Objat, qui leur a fait découvrir cette discipline.

Ils profitent également chaque mardi de cours à la piscine d'Objat et ont participé à une course le 29 mars à Objat.

Ce dimanche 10 avril, notre place de l'église s'est animée avec l'ouverture de son marché perpezacois, où vous avez pu découvrir divers artisans et producteurs locaux !

Le soleil était au rendez-vous, la bonne humeur régnait sur le marché, un grand merci à vous tous pour votre présence, sans oublier Yvette, toujours bienveillante, toujours présente chez qui nous avons pu prendre un café, ou boire un verre !

Remi Marchand notre coutelier de la forge de Noger, y présentait son nouveau couteau « le Perpezacois », ainsi que de magnifiques autres couteaux réalisés dans différentes essences de bois, proposés avec diverses finitions, mitres et guillochages dont il a le talent.

Mickael Lavaud était parmi nous ce dimanche au lieu d'être présent traditionnellement le vendredi. Il a su nous régaler avec son jambon de pays exceptionnel, de succulentes rillettes, viandes et autres charcuteries.

La Brasserie du Causse a présenté diverses bières artisanales élaborées avec soin à partir de matières premières rigoureusement sélectionnées, leurs parfums et couleurs variés font de chacune d'elle une bière unique.

Fabrice Roque de la Ferme de la Vieille Lune avait des paniers garnis d'œufs fermiers, de confitures et de crème de marron.

Grégory Dauliat, retardé par une panne de véhicule de bon matin, a pu tout de même nous acheminer quelques plants de légumes, ails et légumes nouveaux.

Aurélie Delmas nous a dressé un très bel étalage d'œufs et de lapins de Pâques, de marques pages, d'accroches-rêves et autres décorations murales, faits main.

Jennifer Gauthier, venue de Charniac, tout à côté, nous a proposé diverses préparations et tisanes à base de plantes médicinales.

Patricia Cessac, nous a vanté les bienfaits de l'Aloé Vera déclinée sur son stand dans différents produits, crèmes, pommades, lotions, boissons, tisanes ….

Nous avons une pensée toute particulière pour nos éleveurs et conserveurs qui, affectés par la grippe aviaire, n'ont pu être présents pour ce premier marché. Nous les attendons avec impatience dès que cela sera possible.

Nous vous donnons rendez-vous à tous le 8 mai pour le prochain marché, avec de nouveaux exposants ; vous pourrez vous restaurer sur place grâce, entre autres, au foodtruck *Cuistot Loco* qui vous proposera des hamburgers à manger sur place ou à emporter.

PAROLE À NOS ASSOCIATIONS

PERPEZAC FESTIVITÉS

LIRE À PERPEZAC

sera présent à la Brocante du 1er mai
Venez nous soutenir, venez choisir des livres à des très bons prix mais aussi des gâteaux, des bibelots, quelques brins de muguet et de jolis chiffons.

LES AMIS DE PERPEZAC

TROC DES PLANTES

Après ces 2 ans de pandémie, La vie associative peut enfin recommencer !!

Les bénévoles des "Amis de Perpezac le Blanc" ainsi que moi-même, sommes heureux de vous convier au troc de plantes qui aura lieu sous le barnum près de la mairie **de 9h à 12h le samedi 7 mai.** Nous serions très heureux de votre participation !

"Il est encore temps pour faire quelques boutures !"

Au même moment, à la salle des fêtes, se tiendra un atelier créatif organisé par les parents d'élèves et 2 bénévoles des "Amis de Perpezac" pour les enfants du RPI Perpezac et Louignac., cet atelier est aussi ouvert à tous les autres enfants (**sur réservation au 0618130374**).

Annie Cormerois, Présidente

RANDONNÉE PERPEZACOISE

Le dimanche 8 mai, venez vous oxygéner, faire du sport et profiter de nos magnifiques paysages à Perpezac le Blanc…

Pour les **vététistes**, 3 circuits de 22 km, 28 km et 40km.
› Départ prévu à 8H15 devant la mairie.

Pour les **marcheurs**, 4 circuits de 10 km, 13 km, 16 km et 22 km.
› Départ prévu à 8H45 devant la mairie.

Pré-inscriptions par téléphone aux heures des repas :
David 06.52.23.57.70 ou Franck 06.64.72.17.52
Tarifs : 7€ sur place ou 5€ avant le 5 mai

PROGRAMME ASSOCIATIF DU PREMIER SEMESTRE 2022

Avril			Mai			Juin		
1	V		1	D	*Casse-croûte - Brocante Animations*	1	M	
2	S	*Spectacle «Panaris» 21h*	2	L		2	J	
3	D	*Rando du goût* *Spectacle «Panaris» 21h*	3	M		3	V	
4	L		4	M		4	S	
5	M		5	J		5	D	
6	M		6	V		6	L	
7	J		7	S	*Troc de Plantes*	7	M	
8	V		8	D	*Randonnée / Marché*	8	M	*Toilette Sentier de la Mine*
9	S		9	L		9	J	
10	D	**Elections Présidentielles** *Marché*	10	M		10	V	
11	L		11	M		11	S	
12	M		12	J		12	D	**Elections Législatives** *Marché / Concours Pétanque*
13	M		13	V		13	L	
14	J		14	S	*Théâtre*	14	M	
15	V		15	D	*Théâtre*	15	M	
16	S		16	L		16	J	
17	D		17	M		17	V	
18	L		18	M		18	S	
19	M		19	J		19	D	**Elections Législatives**
20	M		20	V		20	L	*Toilette Sentier de la Mine*
21	J		21	S	*Théâtre*	21	M	
22	V		22	D		22	M	
23	S		23	L		23	J	
24	D	**Elections Présidentielles**	24	M		24	V	
25	L		25	M		25	S	*Fête de la Saint-Jean*
26	M		26	J		26	D	
27	M		27	V		27	L	
28	J		28	S		28	M	
29	V		29	D		29	M	
30	S	*Fête Votive - Pétanque* *Concerts - Feu d'artifice*	30	L		30	J	
			31	M				

ASSOCIATION DU PAYS DES BUTTES CALCAIRES DE L'OUEST CORRÉZIEN

LA RANDO DU GOÛT

Le dimanche 3 avril 2022, l'Association PBC _ Pays des Buttes Calcaires _ a organisé sa 10 ième Rando du goût avec la participation active des 5 communes qui la composent : AYEN, PERPEZAC LE BLANC, ROSIERS DE JUILLAC, ST ROBERT, SEGONZAC.

10 Partenaires locaux ont apporté leur concours avec enthousiasme. Répartis en début de matinée sur 3 points des circuits, ces producteurs ont ensuite exposé et vendu leurs produits à l'arrivée située sur le marché d'Ayen.

Étaient présents, La Fromagerie Varsoise, La Noix Patiente, Sandrine Commagnac, Lou Père Benoît, Cochon'N CO, Garmamiel, Brasserie du Causse, Aliment Terre Spiruline, JJ Buisse, La Ferme du Chuquet.

Les Randonneurs avaient le choix de pratiquer leur passion sur 3 circuits. Sur le 8 kms, 140 personnes se sont inscrites. Le circuit de 13 kms a enregistré la plus grande affluence avec 214 participants. Sur le 20 kms, 91 sportifs n'ont pas hésité à affronter le parcours très vallonné et exigeant. Ce sont donc 445 randonneurs, répartis sur les chemins et les routes d'Ayen, de Perpezac Le Blanc et de St Robert qui ont bravé le vent glacial et les dernières traces neigeuses dès 8 heures du matin.

Pour répondre aux besoins de tous, les organisateurs avaient mis en place 3 points de ravitaillement répartis sur les 3 circuits. A l'arrivée, une initiative de dernière minute avec une préparation de vin chaud, orange, cannelle, a fait le bonheur de beaucoup eu égard aux 35 litres consommés… avec modération… accompagnés de saucisses, pizzas, fromage et autres friandises avec en souvenir la remise d'un stylo *PBC 10ième rando du goût*.

Afin d'assurer le bon déroulement de cette Rando, 14 points de sécurité avec panneaux d'informations et 1 ou 2 présences physiques identifiées « gilet jaune » jalonnaient les circuits sur les tronçons routes départementales et routes communales.

A l'issue de la manifestation, Jean Louis CORMEROIS, Président de PBC, a exprimé sa satisfaction du nombre de participants et a chaleureusement remercié et félicité les 48 bénévoles. Ceux-ci avaient préparé dès 5h45 du matin les petits déjeuners, contribué à gérer les inscriptions, puis assuré ensuite les points de ravitaillement, les points de sécurité et les dé-balisages.

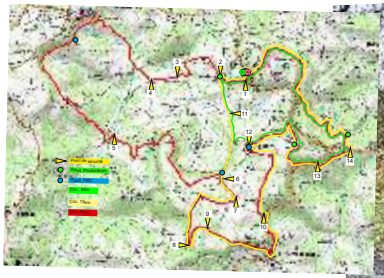

Les 3 circuits de la Rando

Sortie du Sentier de la Mine

Ravitaillement au Temple

Jean-Louis Cormerois à l'accueil

FOYER CULTUREL

SPECTACLES DE THÉÂTRE

Le Foyer Culturel vous propose ses traditionnelles représentations de théâtre aux dates suivantes :

14 Mai 21h — **15 Mai 15h** — **21 Mai 21h**

LES DEVINETTES DU MOIS

Comment se quittent 2 œufs de Pâques qui sont fâchés ?

Réponse : **ils se quittent brouillés...**

Quelle est la pire insulte pour un œuf ?

Réponse : **casse-toi !**

Nos commerces vous accueillent :

BOULANGERIE
LA CROUSTILLE
Ouvert de 7h à 12h30
Sauf mercredi et dimanche
(ouvert les mercredis en été)

CHARCUTIER TRAITEUR
ITINÉRANT MICKAËL
Sur la place du village
le vendredi matin de 8h à 13h

CAFE - TABAC
LABROUSSE
« *Chez Yvette* » pour les intimes
Ouvert tous les jours
dès 8h du matin

LA FERME D'ALLOGNE
Ouvert tous les jours sur RDV
05.55.85.26.93 / 06.40.06.85.35

BROCANTE
LES TUILLÈRES DÉCO
Vendredi - Samedi - Dimanche
10h - 12h / 14h30 - 18h30

POISSONNERIE
LE GOÉLAND
Sur la place du village
le mercredi matin à 10h

LA FORGE DE NOGER
Sur la place du village
tous les premiers lundi et jeudi
du mois de 9h à 10h

Publier dans la Gazette ? C'est possible > lagazetteperpezacoise@gmail.com

PUBLICATION N°18

MARS 2022

Responsables de la publication : Les membres de la Commission Communication
Responsables des articles sur les associations : Les Présidents d'associations
Réalisation : Rémi Alcorn

© Photos : Francine Lapouge / Claire Agnoux / Gérard Labrousse / Gérard Cooper / Bernard Gay / Rémi Alcorn

Imprimé et distribué par nos soins
LE CONSEIL MUNICIPAL DE PERPEZAC-LE-BLANC

Retrouvez les précédentes Gazettes sur le site de la commune
www.perpezac-le-blanc.com/la-gazette-perpezacoise